

Questions orales

Des voix: Bravo!

LES PRÉVISIONS DES JOURNAUX EN CE QUI CONCERNE LES DÉTAILS DU LIVRE BLANC—ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ce ne sont pas mes paroles qui sont mises en question à la Chambre des communes, mais celles du premier ministre. Voilà le problème. Je tiens à dire au premier ministre que la vérité et lui, cela fait deux.

Le *Globe and Mail* d'hier matin a publié en première page un article intitulé «Que faut-il attendre de la réforme fiscale». Sur la majorité des points, l'auteur de l'article avait raison. Il avait raison jusqu'au dernier petit détail. Le *Citizen* d'Ottawa a fait paraître le même article et presque tous les renseignements qui s'y trouvaient étaient exacts. Comment ont-ils pu faire des prévisions aussi précises? A quel genre de jeux jouent-ils? Quel préavis a-t-on donné pour essayer de faire accepter le message du Ministre? Qui a été de la partie et qui en a profité? Voilà la question que nous voulons poser.

Si le premier ministre ne veut pas induire la Chambre en erreur, d'après les faits officiels, à savoir qu'il y a eu un budget, des modifications fiscales et une motion des Voies et moyens, il devrait licencier le ministre des Finances. J'ai du respect pour ce dernier. Dans les circonstances qui viennent d'être révélées à la Chambre, aura-t-il la dignité de démissionner de son poste, compte tenu de ce qui s'est passé hier soir?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député signale que certains journaux et certains particuliers du secteur privé qui ont participé aux consultations ont compris les orientations et les objectifs de notre réforme fiscale, ce qui leur a permis d'anticiper une partie des mesures. C'est exactement notre but. C'est précisément pourquoi, lors de la réunion que j'ai tenue au petit déjeuner ce matin, des membres du secteur privé qui ont participé au processus de consultation n'ont eu que des louanges à mon égard. Ils m'ont demandé de faire en sorte que ce processus reste aussi ouvert et constructif qu'il l'a été car il nous a permis d'améliorer le document. C'est pourquoi nous avons réussi à supprimer huit personnes sur dix de la liste des contribuables.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): C'est précisément pourquoi nous avons pu déterminer les avantages fiscaux dont jouissent les Canadiens dans les catégories supérieures de revenus et qu'il convenait de réduire. C'est ce qui nous a permis de trouver des moyens pour modifier la situation des sociétés rentables qui ne paient pas d'impôt. C'est ce qui nous a permis de rayer 850 000 personnes de la liste des contribuables. Voilà les objectifs de la réforme fiscale.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'INFORMATION DONNÉE PAR LE PREMIER MINISTRE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je voudrais revenir sur le même sujet et m'adresser

au premier ministre, puisqu'il n'a pas répondu à la question du chef de l'Opposition. Hier, à la Chambre, répondant à une question du chef du Nouveau parti démocratique, il nous a dit que ce qui allait être déposé hier n'était pas un budget mais un Livre blanc, et je vais citer ses propres paroles que je traduis: Ce n'était pas un budget en ce sens que rien ne prendrait effet le jour même avec le dépôt d'une motion sur les voies et moyens.

Monsieur le Président, cette motion des voies et moyens est la façon utilisée par le ministre des Finances pour déposer sur le bureau du Greffier et informer tous les députés et la population canadienne des mesures fiscales qui sont modifiées, de la date à laquelle ces mesures entrent en vigueur. Or, monsieur le Président, contrairement à ce qu'a dit le premier ministre hier à la Chambre, il y a eu dépôt d'une motion des voies et moyens modifiant pas moins de 13 points de la fiscalité. Or, il s'agit là d'une information fautive que le premier ministre a donnée à la Chambre et je voudrais lui demander pourquoi il n'a pas voulu dire la vérité aux députés hier à la période des questions orales.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon ami sait fort bien que la déclaration que j'ai faite à la Chambre et celles faites par le ministre des Finances sont parfaitement conformes non seulement aux traditions et coutumes, parce qu'il est un ancien ministre des Finances, mais aux traditions et coutumes qui inspirent la démocratie parlementaire dans le système dans lequel nous vivons, et parfaitement conformes également aux faits qui ont été révélés. Il s'agissait d'un Livre blanc qui a été déposé dans des circonstances tout à fait acceptables, selon nos coutumes et nos traditions. Il y a de multiples exemples dans ce sens-là et je sais que le député sera parfaitement d'accord sur cela en temps opportun.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de dire ce que je vais dire, mais je dirai que le ministre a menti à la Chambre hier. Puisque le premier ministre a menti à la Chambre hier, puisque conformément à ces propos...

• (1130)

[Traduction]

M. le Président: Je sais que le député connaît les règles de la Chambre. Je le prie de reconnaître qu'il est allé trop loin et de poser sa question de façon plus appropriée.

[Français]

M. Garneau: Monsieur le Président, le premier ministre ne nous rend pas la tâche facile et à cause du respect que j'ai pour vous, je vais retirer mes propos, mais il n'en demeure pas moins que le premier ministre nous a déclaré hier à la Chambre qu'il n'y aurait pas de motion des voies et moyens qui allait être déposée hier soir annonçant les modifications fiscales entrant en vigueur le même jour, alors qu'il y en a eu. Il y a quelqu'un qui ne dit pas la vérité quelque part, monsieur le Président, et je voudrais savoir pourquoi.